Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_44-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 – 44

Objet : Proposition de contribuables appelés à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)

Le 12 mai 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : jeudi 7 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX.

Absents excusés : Jessica LEDOULT ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT.

Secrétaire de séance : Perrine MENARD

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

La CCID tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La commission est composée de 12 membres à savoir :
- du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent :
- Être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Avoir au moins 18 ans,
- Jouir de leurs droits civils,
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises),
- Être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues ci-dessus, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_44-DE

En conséquence, le Conseil Municipal doit établir une liste de proposition de 24 personnes appelées à siéger à la CCID. L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaires titulaires ou suppléant par le directeur départemental des finances publiques.

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 A,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de constituer ou de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs,
Considérant que les personnes proposées ci-après remplissent les conditions légales pour siéger à ladite commission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **PROPOSER** au directeur départemental des finances publiques les contribuables suivants pour siéger à la CCID :

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse
1	LERIBAULT	Guy	08/10/1960	8 Résidence les Acacias
2	BARON	Karine	16/01/1973	7 La Roche Levée
3	SIMON	Patrick	30/10/1965	16 rue les Recouvrais
4	CAMPION	Michel	22/12/1951	8 rue des Quatre Vents
5	RICHEUX	Jean-Luc	15/01/1954	8 La Butte de Beauvent
6	OGER	Sylvie	31/07/1971	2 Résidence les Acacias
7	GALLAIS	Sophie	17/01/1974	10 Résidence les Châtaigniers
8	GUILLET	Romain	04/12/1980	1 Résidence du Bastaquin
9	KERGALL	Lydie	16/10/1981	17 Résidence de la Vallée
10	BACHOWICZ	Marie-Pierre	01/11/1981	11 Résidence les Noisetiers
11	LAFOREST	Patrice	05/03/1984	2 Le Beauguerin
12	LEDOULT	Jessica	25/05/1984	16 Le Veauglais
13	MENARD	Perrine	01/11/1985	39 Résidence de la Vallée
14	DURAND	Maxime	22/04/1993	8 Le Bourg
15	HERNIO	Laurence	19/11/1974	12 Résidence les Champs de Pierre
16	REHEL	Nathalie	13/05/1973	16 Le Désert
17	LEPAGE	Rémy	24/11/1956	1 La Métrie
18	MAILLARD	Daniel	22/01/1956	2 La Roche Levée
19	MAILLARD	Annick	21/09/1957	2 La Roche Levée
20	MERCIER	Daniel	28/08/1947	1 La Haute Touche
21	LEFORT	Cédric	07/04/1981	7 bis La Métrie
22	LABBE	Damien	13/11/1987	3 rue des Quatre Vents
23	MENARD	Pascal	27/03/1963	3 Route des Chênes
24	JUBIN	Marina	15/02/1980	1 Chanteloup

La Landec, le 12 mai 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Perrine MENARD

Le Maire,

Didier SAILLARD